

Réfléchir les espaces de l'Europe.

Par . Le 24 octobre 2006



Le Pool Europe, un collectif d'étudiants et chercheurs en économie, sociologie et science politique, organise une journée d'études sur les espaces de l'Europe, le vendredi 11 mai 2007.

L'objectif du Pool étant de confronter des expériences de terrains et des aspects théoriques afin d'éclairer les problématiques européennes, il s'agira ici de questionner les diverses dimensions d'un processus d'intégration induit par la pluralité des frontières, des acteurs et des contextes. Trois axes seront privilégiés :

— *les espaces géographiques*, qui amèneront à s'interroger, entre autres, sur les frontières (pertinentes ou non ?) de l'Europe ainsi que sur la potentielle émergence d'une identité européenne à partir des identités multiples.

— *les espaces sociaux*, qui poseront la question de la reconfiguration des espaces suite au développement de nouveaux échanges, au-delà des institutions de la Communauté, et qui se manifestent par l'existence d'associations, comités, agences, etc.

— *les espaces économiques*, qui permettront d'aborder d'une part, la problématique du marché unique confronté à l'hétérogénéité des espaces socio-productifs, d'autre part, la recomposition de ces espaces du fait de la libre circulation.

Les propositions de communication peuvent s'inscrire dans l'un de ces trois axes de réflexion ou envisager un croisement entre eux.

Les déclarations d'intention doivent parvenir avant le 1^{er} décembre. Toutes les informations sur le site du [Pool Europe](#).

Illustration : alibaba0, « Europe » (détail), 1.3.2006, [Flickr](#) (licence [Creative Commons](#)).

Article mis en ligne le mardi 24 octobre 2006 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

« Réfléchir les espaces de l'Europe. », *EspacesTemps.net*, Publications, 24.10.2006
<https://www.espacestems.net/articles/reflechir-les-espaces-de-europe/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.